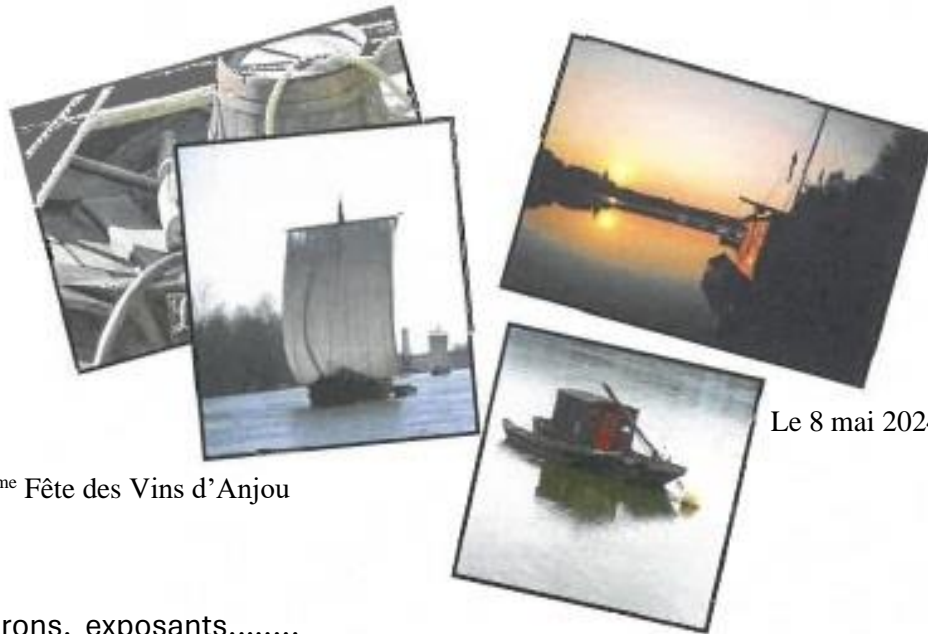




www.fetedesvins-anjou.fr/



Le 8 mai 2024

Objet : Annulation de la 63^{ème} Fête des Vins d'Anjou

Chers partenaires, vignerons, exposants,.....



Bonjour à tous,

Vous êtes peut-être déjà au courant du contexte actuel autour de la 63^{ème} Fête des Vins d'Anjou Saumur. Si ce n'est pas le cas.....

Le comité de l'Union des Producteurs de Grands Vins de Loire Layon Aubance (U.P.G.V), a décidé d'annuler la 63^{ème} fête des vins d'Anjou - Saumur, qui devait se dérouler le samedi 18 et dimanche 19 mai 2024 à Chalonnes sur Loire.

L'UPGV association organisatrice, de cet évènement, a été l'objet d'un chantage médiatique sous fond de discrimination politique depuis plusieurs mois.

L'origine de ce chantage est due à la présence depuis plusieurs années, d'un exposant, la flamme angevine, entreprise commerciale, dont les dirigeants font partie d'une mouvance identitaire d'extrême droite.

Par des courriers adressés aux élus de la majorité de la Mairie de Chalonnes et à l'UPGV, et des tracts distribués sur la place publique, des instigateurs, certains identifiés clairement, comme les élus d'opposition de la Mairie de Chalonnes sur Loire et d'autres encore anonymes, sous le nom "d'habitants révoltés", ont réalisé une campagne d'intimidation et de menaces sous la forme d'une manifestation anti-raciste lors de la Fête des Vins, afin d'interdire la venue de la Flamme Angevine à la 63^{ème} Fête des Vins.

L'UPGV a été également citée dans les écrits distribués, comme soutenant les actes de violences, de xénophobie, de racismes de ces dirigeants. Ce qui est de la diffamation. Notre comité est une structure apolitique et ses membres, tous bénévoles, ne cautionnent surtout pas ces faits.

Relayés ensuite par les réseaux sociaux, l'UPGV a été l'objet de pressions multiples (messages sur internet, pétitions,) depuis ces derniers jours qui a abouti à des articles dans la presse locale (Ouest France et courrier de l'ouest). **Voir documents ci joints.**

Comment peut-on faire l'amalgame entre une activité commerciale et une orientation politique ?

Si tous les organisateurs d'évènements doivent connaître et choisir des exposants, à partir d'éléments de leur vie privée, de leurs orientations politiques, voir religieuses, c'est de la discrimination pure et dure qui est punie par la loi.

Sachant également que le comité organisateur s'est engagé commercialement avec la flamme angevine pour cette 63ème fête des vins. Ce qui était tout à fait légitime car depuis leur arrivée en 2022, cette entreprise a réalisé une prestation de qualité, sans actions de propagande ou d'actes répréhensibles.

Dans ces conditions, l'UPGV a pris cette décision radicale car, "le comité étant dans un étai, c'était choisir « entre la peste et le choléra"

Soit c'est se plier à l'intimidation et donc interdire la venue la flamme angevine et se retrouver attaquer en justice pour discrimination par cette entreprise, et de l'autre, maintenir sa présence et se retrouver avec des risques de troubles, d'affrontements et de prendre en otage nos vignerons, nos exposants, nos partenaires et notre public de 15 000 personnes.

Le comité n'a pas pris le risque de ternir également l'image de la Fête des Vins, reconnue depuis plus de 60 ans, comme un événement ayant tout sa place dans le patrimoine culturel local et met en avant les vins d'Anjou Saumur, les producteurs locaux et les animations touristiques proches de Chalonnes sur Loire.

Nous savons que c'est une décision lourde de conséquences qui peut mettre en péril la continuité la Fête des Vins dans le futur, sur le plan financier car le comité a avancé des fonds de plus de 20000 euros dans la préparation de l'édition 2024, mais aussi que nous perdions le soutien de nos partenaires et nos exposants.

Mais nous ne pouvions pas céder à ce chantage politique qui émerge, comme par hasard, durant une année électorale.
De plus, c'est coupé court à cette vague de contestations et ces diffusions sur les réseaux.

Nous avons également porter plainte contre X pour intimidation et diffamation contre ceux qui se permettent de diffuser des infos infondées et de faire l'amalgame entre une activité professionnelle et des orientations politiques.

Nous espérons que vous comprenez la décision qui a été prise et que vous continuerez à nous soutenir en 2025, pour la nouvelle édition de la Fête des Vins.

Je suis à votre disposition pour des informations supplémentaires.

Encore désolé de cette situation exceptionnelle mais nous ne pouvions pas cautionner ces agissements et dégrader l'image de la Fête des Vins.

Par le Conseil d'administration de l'UPGV
Pascal BARUCHI
Président de La Fête des Vins d'Anjou Saumur

